



DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ D'ACCUEIL SUR SA FERME (2,5 jours)

OBJECTIFS

Étudier les possibilités de diversification de sa ferme par des activités d'accueil. Appréhender l'ensemble des activités possibles d'accueil à la ferme (règlementation, ressources, labels, communication, financements...).

PROGRAMME

Mercredi 14 et Jeudi 15 octobre

Situer son projet dans le contexte agritouristique en Occitanie.
Construire son projet en intégrant les aspects réglementaires des différents types d'accueil touristique : hébergements, restauration, accueil à la ferme, accueil social.
Réfléchir à la communication et promotion de son activité.
Comprendre les différents labels, processus de certification.
Comprendre l'impact de l'activité d'accueil dans son quotidien.
Présentation d'Accueil Paysan du Gers et du réseau Accueil Paysan en France.

Jeudi 22 octobre - matinée

Visite de La Ferme en Coton (ferme pédagogique).



Mercredi 14, jeudi 15 et
jeudi 22 (matin) octobre
2020



À Auch (Gers - 32)

Intervenants : Armand MARGUERITE d'Accueil Paysan Occitanie ; Thierry BLANCHARD du Comité Départemental du Tourisme du Gers ; Anne-Catherine PETIT de La Ferme en Coton.

Responsable de formation : Audrey BOUSSAOUUD

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Développer une activité d'accueil sur sa ferme

DATES : Mercredi 14, jeudi 15, jeudi 22 (matin) octobre 2020.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE** :

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e) Porteur de projet
 Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de caution de 100 euros (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea avant le 5 octobre à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

56 Avenue des Pyrénées
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ D'ACCUEIL SUR SA FERME

N° d'activité de formation : 73320036332

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 17h30.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 14 et 15 octobre 2020, de 9h30 à 17h30. 22 octobre 2020, de 9h30 à 13h. A Auch (lieux à définir).

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge :

Coût de la formation :

- Tarif officiel prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles ou autres fonds de formation : 385 euros.
- Tarif si financement personnel : 150 euros (60€/jour). Autres financements : nous contacter (CPF, OPCA, ...).

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Consulter la note du VIVEA sur ce sujet « Vivea info PP ». Merci de joindre l'original de l'attestation d'éligibilité à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.